

AGENIDA

JANVIER

Samedi 13 Concert Orchestre Philarmonique Francilien

Salle des Fêtes - 20h30

Dimanche 21 Rassemblement des Rétros Mauloises

Parking Salle des Fêtes

Samedi 20 Défilé de dragons ACAPLM

Place du marché - page 28

Samedi 20 Zumba party

Bazemont - page 29

26-27-29 Théâtre Troupe Cours des Miracles

Salle des Fêtes - page 19

FEVRIER

Vendredi 2 Soirée d'information sur le don d'organes

Salle des Mariages - page 17

Samedi 3 Karaoké

Salle des Fêtes - page 32

Samedi 3 Concert celtique

Bazemont - page 29

Soirée Cabaret S'Maule Band

Salle des Fêtes - page 20

Mercredi 14 Biblioanimation

Centre de loisirs - page 23

MARS

9-10-11-16-17-18 Théâtre Les Mascarilles

Salle des Fêtes - page 21

Samedi 24 Concert Association Musicale Mauloise

Eglise Saint-Nicolas - page 21



Editorial

So			லங்	
$\mathcal{C}_{\mathcal{C}}(0)$) If If II	If If II 2		
	' 11 11 11	11 11 11 1		

Vie municipale ————	4
Dossier ————	12
Histoire ————	14
Culture ————	19
Vie associative ————	18
Sport	23
Vie économique	26
Communauté de communes	29
Informations pratiques ————	31

u regard des beaux projets qui trouvent leur accomplissement en 2018, la commune entame une belle année, fruits de 3 ans de travail et de recherches de financements et de subventions.

Nous soufflons enfin en voyant avancer à grands pas :

- La rénovation complète de l'Ecole René Coty avec, cerise sur le gâteau, une « toiture photovoltaïque »,
- La construction de la Résidence Intergénérationnelle de 80 appartements domotiques « Maison de Marianne » au bout d'Agnou à la place d'Aubert Matériaux, maintenant installés à Mareil-sur-Mauldre,
- Les abords et les fondations de notre futur EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 97 lits, route d'Andelu,
- Le montage et l'implantation de notre future Maison Médicale Territoriale qui se construira dès cette année, Chaussée Saint Vincent, sur l'ancien terrain de pétanque, à l'entrée de la Place des Fêtes. Elle accueillera en 2019 une douzaine de professionnels de santé (médecins, dentistes...),
- Le déploiement de la fibre optique tant attendue avec ses 100 mégas pour chaque foyer maulois au deuxième semestre 2018 qui métamorphosera les performances de notre communication tant personnelle que professionnelle et nous ouvrira de nouveaux horizons,
- Le transport à la demande « FLEXIGO » qui vient de faire son apparition le 2 janvier à Maule comme sur tout notre territoire intercommunal Gally Mauldre qui nous rend plus mobiles et autonomes.

Bref, que de bons motifs d'optimisme, de réjouissance et d'espérance pour nous, Maulois, en cette sympathique année 2018 qui débute.

Tout cela est résolument très positif et nous laisse espérer une année sereine et fructueuse pour notre communauté mauloise.

Je souhaite de tout cœur qu'il en soit ainsi pour chacun et chacune d'entre vous. Je souhaite aussi que 2018 soit une année de défi, d'aventure et d'amour. Un hymne à la vie, une lumière à diffuser et de la joie à répandre. Que chacun puisse offrir un visage joyeux et un sourire d'ami, que chacun puisse œuvrer pour le Bien, le Beau et le Vrai...



Très belle année à tous !



Laurent RICHARD
Maire
Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Sylvie PERICA, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonide KARM contact.mairie@ maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression:

Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :

C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :

Service communication

Photos

Marcel MOUQUET - Odette COSYNS - Mme MOUSSIER Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Francine THOMAS - Véronique CHARRETIER - Catherine MIRAUCOURT Comité de Jumelage - Service communication Mairie de MAULE - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org - www.pixabay.com - Centerblog

Tirage:

3 000 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Partenaires :



Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.

Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors des Conseils municipaux des 20 novembre, 4 décembre et 20 décembre 2017

- Conseil municipal du 20 novembre 2017
- Renégociation de dette

A l'unanimité, le Conseil municipal a autorisé la signature de renégociation d'emprunts afin de bénéficier de meilleurs taux. L'occasion de souligner d'une part, les très faibles taux obtenus après mise en concurrence des banques (par exemple taux fixe de 0,89% sur 11 ans pour le plus gros d'entre eux), d'autre part le désendettement important de la commune de Maule depuis 2014 (diminution de la dette communale de 30% en 4 ans).

- Contribution pour apprentis

La commune étant tout à fait favorable au système de l'apprentissage, le Conseil a voté, comme chaque année, une participation pour la formation d'apprentis résidant sur la commune.

- Maison médicale

Il s'agissait du point le plus important de la séance : la candidature pour un appel à projet du Conseil départemental pour la création d'une maison médicale. En effet la commune, confrontée au vieillissement de ses médecins généralistes et souhaitant anticiper leur départ en retraite, va créer une maison médicale en centre ville (Place des Fêtes exactement) afin d'attirer de nouveaux praticiens et de mutualiser les moyens non seulement des généralistes, mais également de plusieurs spécialistes, infirmiers, dentistes, etc ...

Pour ce faire, Maule s'est portée candidate à un appel à projet voté fin juin 2017 par le Conseil départemental des Yvelines, et offrant la possibilité d'un financement 100% départemental. Non seulement la commune n'aura pas à payer le coût de la construction, mais elle vendra le terrain d'assiette au Département qui assurera la maitrise d'ouvrage. En conclusion, une opération nécessaire pour le maintien de l'activité médicale sur la commune, et qui ne pèsera pas sur les finances communales

- Modification des chemins ruraux

La municipalité a proposé au Conseil, qui l'a approuvé, la modification des chemins de randonnée de Maule, pour en rendre le parcours plus sécurisé vis-à-vis de la circulation automobile, et plus agréable car traversant le village. Ce nouvel itinéraire a été inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées pédestres des Yvelines

- Conseil municipal du 4 décembre 2017
- Modification des statuts de la communauté de communes Gally Mauldre

Une seule délibération à l'ordre du jour de ce Conseil spécial, mais importante : nous devions donner notre avis sur la modification des statuts de notre intercommunalité Gally Mauldre, qui devait impérativement prendre de nouvelles compétences avant le 31 décembre 2017 faute de quoi elle perdait dès 2018 et chaque année, une recette de l'Etat de l'ordre de 172 000 €.

Le choix des nouvelles compétences étant limitativement inscrit dans la loi, et face à l'urgence de délibérer pour ne pas perdre la recette, nous avons transféré les nouvelles compétences suivantes : politique de la ville, maison de service au public et voirie d'intérêt communautaire.

Parmi ces trois compétences, c'est le transfert de la voirie qui pourrait poser problème si nous n'y prenions pas garde : c'est pourquoi d'une part, nous disposons d'un délai de deux ans pour définir la voirie d'intérêt communautaire qui serait transférée ; d'autre part, nous sommes libres de fixer les critères permettant de transférer telle ou telle voie, de sorte que les communes pourront aisément s'assurer de conserver la maîtrise de leur voirie si elles le souhaitent.

- Conseil municipal du 20 décembre 2017
- Garantie d'emprunt pour la résidence intergénérationnelle les Maisons de Marianne

Le Conseil a autorisé le Maire à se porter garant d'un emprunt signé par le bailleur social Logement Francilien, pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle d'environ 80 logements locatifs, (dont 70% pour des séniors et 30% pour des familles), rue d'Agnou sur les anciens établissements Aubert (qui ont déménagé en bord de RD191 à Mareil).

- Adhésion à un groupement de commandes transport

Maule a adhéré à un groupement de commandes au niveau de la CC Gally Mauldre pour le transport en autocar pour les sorties scolaires et extrascolaires. Cette mutualisation permettra, comme d'autres faites en intercommunalité, de générer des économies.

- Constitution de partie civile

Des travaux illégaux d'exhaussement des sols ont été entrepris sur une parcelle située Allée des Orchidées, en pleine zone d'expansion de crue de la Mauldre. Malgré toutes les actions légalement possibles de la commune (plainte, procès verbal, arrêté interruptif de travaux), les propriétaires ont continué ces travaux. Un jugement va avoir lieu en janvier, et la commune s'est constituée partie civile au procès afin de faire encore mieux valoir ses droits.

- Acquisition / cession d'un terrain rue d'Agnou

La commune souhaite acquérir un terrain rue d'Agnou sur laquelle sont édifiés une maison ainsi qu'un hangar. La commune souhaite conserver le hangar afin de l'utiliser comme lieu de stockage pour les services techniques municipaux, le centre technique étant plein. En revanche, la partie sur laquelle est édifiée la maison, ainsi qu'un 3ème lot, sont destinés à être revendus, de sorte que le coût final à la charge de la commune serait très raisonnable compte tenu de l'intérêt communal manifeste à acquérir ce hangar.

Retrouvez toutes les délibérations adoptées en Conseil municipal, dans le compte rendu des conseils municipaux sur le site www.maule.fr, rubrique « la vie municipale ».

LA MUNICIPALITÉ A VOTRE ÉCOUTE







Samedi 27 janvier

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions, remarques de toutes natures permettent d'être à l'écoute des interrogations et des attentes des Maulois, d'y répondre ou de les prendre en compte en vue d'actions futures.

GUICHET UNIQUE

LE PAIEMENT D'AVANCE POUR LES PRESTATIONS CANTINE / GARDERIE / TAP

Inscription avant le 25, le 26 du mois les factures sont adressées par mail aux familles pour un règlement au 1er jour du mois. Pour plus de tranquillité vous pouvez opter pour le prélèvement automatique.

Sans paiement aucune inscription ne sera acceptée.

Emmanuelle MARTIN, Responsable des Affaires Générales et du Guichet unique

VOEUX

Sylvain Mayer, Chérifa Dupon et Alain Palade, les conseillers municipaux du groupe "Mieux vivre à Maule", vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.



ÉTAT CIVIL

Maïwenn RENAUD, le 10 octobre 2017

NAISSANCES:

Hanna HAOUAS, le 10 octobre 2017
Jade SUAREZ, le 12 octobre 2017
Neyla BOUSSETTA, le 19 octobre 2017
Arthur FRAVAL, le 28 octobre 2017
Eléonore DE BRITO, le 25 octobre 2017
Mathieu CASTELLI TURPIN, le 14 novembre 2017
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES:

Olivier CHEVENIER et Marie LECOT, le 21 octobre 2017 Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

DÉCÈS:

Guiseppe ALTAMURA, le 30 septembre 2017, âgé de 83 ans Mohamed JDAïNI, le 5 octobre 2017, âgé de 52 ans Fernando DEL HIERRO, le 5 octobre 2017, âgé de 80 ans Aline JOUANNO veuve CARRé, le 20 octobre 2017, âgée de 91 ans

Albert LEGRAND, le 18 octobre 2017, âgé de 70 ans Michel MAROT, le 25 octobre 2017, âgé de 72 ans Jean LUTTUN, le 1er novembre 2017, âgé de 92 ans Annie BAUDIAU épouse PéRON, le 03 novembre 2017, âgé de 63 ans

Jean SOYEUX, le 09 novembre 2017, âgé de 79 ans Franck LAURENT, le 16 novembre 2017, âgé de 63 ans Pierre DEKEYSER, le 22 novembre 2017, âgé de 86 ans Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

CRÈCHE FAMILIALE

Crèche



01.82.86.01.73

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CCAS

A l'occasion de ses 100 ans, un petit groupe d'aînés de la commune a rendu viste à Madame Corcoral dans sa maison de repos. Un chouette moment de partage autour d'un petit verre de l'amitié.

Très touchée par cette attention, Madame Corcoral a remercié chaleureusement chacune de ses amies ainsi que les membres du CCAS et de la mairie présents ce jour-là.





Nous souhaitons à Madame Corcoral de garder sa santé et sa bonne humeur de nombreuses années encore!!

CCAS

CCAS **2** 01.82.86.01.71

Repas et après-midi récréatifs pour les aînés

Les lundis et jeudis de 12h à 17 h

Inscription au repas au 2 01.82.86.01.71 ou auprès de

l'animatrice

Prix du repas : 7.50 € Prix du goûter : 1 €

Le service et l'animation sont assurés par les intervenants du CCAS. Le transport est assuré sur demande.

→ Salle des Fêtes : tous les lundis et jeudis. Fermeture du club pendant les vacances scolaires.

→ L'atelier « cultivons notre mémoire » se déroule dans la détente et la bonne humeur !

→ Les dates de l'atelier Mémoire :

11 et 25 janvier - 8 février - 8 et 22 mars

→ AGENDA AÎNÉS

Les lundis et jeudis de nos aînés de 12h00 à 17h30 Avec déjeuner sur place : prix du repas 7.50€ Hors déjeuner, prix du goûter : 1.00 €

Animations jeux, cartes, bibliothèque : prêt de livres gratuit. Le service et l'animation sont assurés par les intervenants et bénévoles du CCAS. Le transport est assuré sur demande. Inscription auprès du CCAS.

→ NOS RENDEZ-VOUS

VANV

Janvier 2018

Atelier Mémoire : Jeudi 11 janvier

Jeudi 25 janvier

Galette des rois : Jeudi 18 janvier

FEV

Février 2018

Atelier Mémoire : Jeudi 8 février

FERMETURE DU CLUB DU 19 FEVRIER AU 3 MARS



Mars 2018

Atelier mémoire : Jeudi 8 mars

Jeudi 22 mars



Vous avez plus de 70 ans, vous êtes invité ainsi que votre conjoint

à la galette des rois organisée par le CCAS

le jeudi 18 janvier 2018

à 14h à la salle des Fêtes

Animation assurée par Johan Morgan Orchestra Un transport sera assuré à partir de **14h** pour ceux et celles qui en feront la demande.

Nous serions heureux de vous retrouver los de cette manifestation.

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER
AU CCAS 1, allée de Carnoustie
avant le 15 janvier 2018
GALETTE DES ROIS

NOM:

PRENOM:

Date de Naissance:

Adresse:

Numéro de tél :

Nombre de personnes :

Transport oui nor

NOUVEAU Téléphone du bus PMI 0801 801 078

(Prix d'un appel local)

Le Service Départemental assure une permanence pour les conseils aux parents.

Consultation médicale gratuite sur rendezvous

pour les enfants de 0 à 6 ans (Pesée,vaccinations, etc...)

Le lundi des semaines impaires hors périodes scolaires.

15 & 29 janvier 12 février

12 & 26 mars



CCAS







L'équipe de la crèche par Mme MOUSSIER

Le Noël de la crèche familiale ...



Activités proposées pas les élèves du lycée du Buat

Le Noël de la crèche familiale que nous souhaitons, chaque année, intergénérationnel, s'est déroulé dans la bonne humeur et le partage.

Cette journée a rassemblé petits et grands, seniors, élèves du lycée du Buat accompagnés de leur professeur, parents, assistantes maternelles et l'équipe de direction et d'animation.

Un conte de Noël présenté par la compagnie "Le Théâtre à Sornettes" a précédé l'arrivée du Père Noël tant attendu. La journée s'est poursuivie autour d'un délicieux repas.

Merci à chacun de vous et bonne et heureuse année 2018





On attend le spectacle







Sylvie BIGAY Adjoint au Maire, déléguée aux affaires sociales et à l'emploi

RÉTROSPECTIVE NOVEMBRE - DECEMBRE

Le Beaujolais nouveau sur le marché, samedi 17 novembre



Cérémonie du 11 novembre



Décoration du sapin de Noël par les enfants des écoles

Tous les enfants de la garderie ont, cette année, avec l'aide de tous les animateurs, confectionné de nombreuses décorations qu'ils sont venus eux-mêmes accrocher au sapin de la place du général de Gaulle ; autour d'un jus de fruits et de quelques confiseries, ambiance musicale "réchauffante" assurée !

Merci à tous pour ce bon moment et ces jolies décorations de Noël!













RÉTROSPECTIVE NOVEMBRE - DECEMBRE

Marché de la Saint-Nicolas

Cette édition du Marché de la Saint-Nicolas a réussi cette année à passer entre les gouttes... En tous cas le samedi.

Petits et grands étaient au rendez-vous, malgré le froid.

Tours de calèche, chichis et vin chaud ont accompagné chacun, autour de tous les exposants et de la mini-ferme jusqu'au concert de Noël donné par l'Ecole de Musique et le S'Maule Band.

A l'an prochain !!!





















RÉTROSPECTIVE NOVEMBRE - DECEMBRE

Nous tenons à remercier :



- Toutes les associations sportives et culturelles pour leur participation enthousiaste à cette première édition du Téléthon à Maule : le football, le handball, le tennis, l'ASM, le volley-ball, le basket-ball, le cyclotourisme, le cyclocross, le hip-hop, l'US fitness, la GAM, la GV et randonnée pédestre, le badminton, Florarmonie, Lilioze, Passiflore, les Maule Blacks, la clef du bonheur, les beaux arts de Maule, Planète Jeunes et Legendary.
- Les commerçants maulois qui nous ont permis de diffuser l'information et tout particulièrement la boulangerie Bienvenu, le CocciMarket, Etoiles & Cie Concept Store, le groupe Alliances, La Petite Fabrik qui ont mis leur savoir-faire et leurs moyens à notre disposition.
- La mairie de Maule, ainsi que le personnel municipal, les animateurs, les écoles, qui nous ont permis d'utiliser les salles, le matériel et les moyens de communication nécessaires.

Enfin un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné leurs heures sans compter et bien-sûr à vous tous pour vos dons et votre participation à cet évènement qui, nous l'espérons, continuera sur sa lancée!

Sans oublier la superbe prestation des élèves de 5^e du collège de la Mauldre lors du cross solidaire du 8 décembre dernier.

Amina DEMBRI-COHEN Nicolas GUENEAU

Nous pouvons tous être fiers de la prestation des 218 élèves de 5e vendredi 8 décembre 2017, qui ont affronté le froid, la pluie, la neige, la gadoue, la fatigue, pour tenir leur promesse d'engagement physique au profit du Téléthon 2017. Ils se sont tous surpassés, dépassés, investis comme jamais, avec le sourire, dans la bonne humeur malgré les intempéries, c'était impressionnant et très agréable de partager ce moment avec eux.

Alors c'est vrai, certains d'entre eux n'avaient pas prévu de tenue de rechange, d'autres ont dû appeler leurs parents en catastrophe après le cross pour récupérer des habits propres et secs, et presque tous ont rapporté des vêtements très sales à la maison... Mais au-delà de ces aléas, à travers les nuages bas et lourds, la journée fût belle.

Merci aux élèves, aux parents, aux éducateurs, professeurs, employés du collège qui nous ont prêté main forte pour l'encadrement ou/et qui ont pu courir également, merci à la municipalité de Maule pour le matériel mis à disposition, et un immense merci aux marraines et aux parrains qui ont tenu leurs promesses, voire les ont dépassées, car nous avons eu le plaisir de remettre à l'association AFM-Téléthon un chèque de 10.360 € !!!

Jean-François GUILLERM Principal du collège de la Mauldre















Dès le 2 janvier 2018,

Retrouvez Flexigo Gally Mauldre sur votre territoire

flexigo Gally Mauldre vous offre une nouvelle mobilité

- Flexible
- 🕀 Fréquent
- Souple



Accessible uniquement par RÉSERVATION

Flexigo vous permet de vous

déplacer sur 50 points d'arrêts,

Du LUNDI au SAMEDI

VOYAGEZ AVEC FLEXIGO GALLY MAULDRE!

⁶ⁿ₃₀) à (21^h) du Lundi au Vendredi



de 10^h à 21^h le Samedi

notamment 3 gares:

- Maule
- Plaisir-Grignon
- St Nom la Bretèche

Consultez - Réservez - Voyagez!

À partir du 14 DÉCEMBRE **POUR RÉSERVER** 3 POSSIBILITÉS



Télécharger l'application Flexigo Gally Mauldre 7i/7 - 24h/24 sur







Sur le site internet www.gallymauldre.flexigo.fr 7j/7 - 24h/24



Du lundi au Vendredi de 10h00 à 16h00 uniquement au 01.39.70.28.50



PROTECTION ET SAUVEGARDE DES POPULATIONS

De nombreux événements marquants sont, tout au long de l'année, susceptibles de perturber notre quotidien en ce qui concerne la sécurité civile. Tempêtes, inondations, pollution, ou autre, nous ont amenées, nous communes, à repenser notre organisation afin de faire face à de telles situations. De par leur proximité, les administrés se tournent naturellement vers leur Maire.

Des plans ont été développés dans le but d'organiser l'action des secours et la protection de la population, et ils ont montré toute l'utilité de la préparation d'une action de proximité.

Le PCS

Plan Communal de Sauvegarde, a pour objectif de s'organiser pour faire face aux diverses situations atteignant la population afin d'éviter de basculer dans une crise.

Le DICRIM

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs vise quant à lui à informer les populations sur les risques identifiés dans la commune ainsi que sur les attitudes à adopter par tous.

Ces dossiers ont été élaborés ces derniers mois par les équipes de notre municipalité, agents communaux et élus travaillant de concert, et ils sont aujourd'hui mis en place dans la commune.

Ce travail nous a permis d'identifier dans un premier temps les vulnérabilités de notre territoire, et dans un second, de mettre en exergue les réflexes adaptés aux risques identifiés.

Ainsi, nous pourrons à l'avenir réduire les temps d'intervention et limiter le nombre de victimes et de sinistrés en cas d'événements graves en optimisant notre action.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le PCS définit l'organisation de la commune dans la mise en œuvre des moyens humains, matériels et techniques, en cas d'événement majeur.

Il reste généraliste, et c'est volontaire, puisqu'il faut pouvoir l'utiliser dans tout type de situation à risque.

Nous sommes parfois amenés à faire face à des situations diverses comme des catastrophes majeures (maisons détruites, personnes décédées,...), des perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie,...), accidents (de la circulation, incendie,...), intempéries (canicule, inondation, épidémie, tempête...).

Cependant notre commune étant, comme chaque commune, un cas particulier de par sa taille, sa situation géographique, sa population et ses risques propres, les éléments de ce plan sont adaptés à nos besoins locaux.



La soudaineté de ces événements les rendant souvent dévastateurs, la commune doit les gérer le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Une fois l'information en possession de la mairie, que ce soit par témoignage, grâce aux systèmes de vigilance, par Préfet et/ou des services de secours et de Gendarmerie, le Maire ou l'élu d'astreinte évalue la situation. Si cette dernière peut entraîner des risques pour la population, l'alerte est donnée, le PCS est déclenché et la Préfecture informée.

LE DOSSIER

PROTECTION ET SAUVEGARDE DES POPULATIONS

La cellule de crise se réunit alors au poste de commandement des opérations situé dans la salle du conseil de la Mairie.

Elle prend en compte les observations en provenance du terrain, met en place son plan d'intervention en fonction, organise son action et transmet les ordres aux équipes de secours.

Dans le cas où ces moyens locaux seraient jugés insuffisants, le Maire en informe le Préfet qui mettra en œuvre les moyens de secours à l'échelle du département.

Il est bien évident que l'organisation des secours de jour et en semaine, sera bien souvent différente de celle effectuée la nuit ou le week-end.



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Ce dossier recense les risques majeurs naturels et technologiques qui pourraient affecter notre territoire communal.

Il précise pour chacun d'eux :

- l'identification
- la prévision / la prévention.
- les consignes à suivre

Il traite:

- les événements naturels (inondations, mouvements de terrain, tempêtes, neige et verglas)
- les événements technologiques (transport de matières dangereuses par les routes D191 et RD45 ainsi que par la voie ferrée qui traverse MAULE, par exemple.)

Un DICRIM pour les populations est joint dans ce Maule Contacts sous forme de fiche. Conservez-là précieusement, elle pourra s'avérer utile.

MISE A DISPOSITION DES DOSSIERS

Ces derniers seront prochainement mis en ligne sur le site de la MAIRIE.





Philippe CHOLET
Adjoint au Maire,
délégué aux travaux,
et à la sécurité
des bâtiments publics

HISTOIRE

Une carte postale nous raconte...

La place de l'église, devenue aujourd'hui la rue Quincampoix fut aussi la Place du marché au blé!



Les pavés, sur lesquels devaient résonner les pas du cheval qui s'avance tirant la charrette, ont disparu. Mais les escaliers sont toujours là ! Et ils ont une histoire que voici !

La place de l'église s'est d'abord appelée place du Marché au blé. En effet, durant des siècles, les marchandises vendues au marché l'étaient à des endroits bien déterminés. C'est ainsi que l'on trouvait la place du Marché aux fruits, celle de Marché à la volaille... Et la coutume voulait que le blé soit vendu face à l'entrée principale de l'église. Oui! Mais à cette époque, la place du Marché au blé suivait l'inclinaison naturelle du sol et l'espace était restreint.

Des textes nous font part des plaintes du curé, exaspéré de ne pouvoir entrer dans l'église tant les sacs de blé entravaient le passage.

On peut imaginer que les rues étaient bien encombrées les jours de marché! Car avant 1865, date de construction de la mairie, (celle qu'aujourd'hui on appelle « l'ancienne mairie »), tout l'espace situé devant celleci était occupé par un imposant bâtiment, l'auberge de « La Belle image ». Voilà pourquoi dès 1849, le conseil municipal sous la présidence du maire Jean-Jacques Guitel, décida d'abaisser la place du Marché au blé. Et tout naturellement, des escaliers furent construits pour accéder aux maisons qui accueillaient des commerces.

Sur le mur en retour de l'église, nous lisons «Restaurant». Le bâtiment qui abrite aujourd'hui la salle d'exposition et la bibliothèque, était un hôtel restaurant, l'Hôtel du Cerf. On pouvait donc y loger et même y venir avec son cheval et sa carriole puisqu'une écurie était prévue. A chaque époque son parking!

Point d'arcades dans le mur ? Cette observation nous permet de dire que la photo a été prise avant 1910.

En effet, c'est Victor Aubert, le fondateur du musée, qui relate, en 1910, la découverte de ces arcades. Le propriétaire d'alors Monsieur Belhorgey, marchand de vin, effectua des travaux et découvrit les arcades que nous connaissons. A ce moment-là, on les attribua à l'ancien cloître du prieuré.

Depuis, nous avons appris qu'elles appartenaient au porche de l'église détruit en 1849. Les marques de l'ancrage de celui-ci sur la tour étaient encore visibles, mais elles n'ont pas pu être conservées lors des récents travaux de restauration.

Regardons encore cette carte postale. On distingue sur la droite l'enseigne du bourrelier Bagneux. Il en existait



d'autres. Artisans indispensables autrefois : ils fabriquaient harnais et licous pour les chevaux.

A côté on aperçoit le « Café billard » qui porta longtemps l'enseigne « Au bon laboureur » plus connu par la suite sous le nom de « Café des marches » ou certains y menèrent des parties interminables...de billard!

Fermant cet espace, voici " l'Epicerie parisienne " tenue par la famille Prestrot, commerce incontournable de Maule. Même si l'énumération des articles mentionnés sur une facture est longue en voici quelques-uns : « Dragées pour noces et baptêmes, Spécialité de cafés, Vins et eaux de vie... Beurre œufs Fromages Porcelaine Faïence Cristaux... Couronne mortuaires Graineterie Poudres de chasse Fabriques de cartouche »

Poudres de chasse ? Oui celles-là même que l'on retrouve encore fort heureusement sur ce mur aujourd'hui ! Témoignage à préserver.

L'observation des cartes postales de ce début du vingtième siècle nous permet de constater que la plupart des façades du bourg ancien n'ont guère été modifiées. Et puisqu'elles constituent un ensemble cohérent et harmonieux qui donne du caractère à notre centre-ville, ne faut-il pas s'en féliciter et les préserver ?

C'est un patrimoine qui s'offre au regard de tous.

Sources : Archives départementales Série O Registre des délibérations municipales



CULTURE Espace Culturel Marcel Tréboit

MUSÉE VICTOR AUBERT

Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires









Poêle-réchaud Tito Landi (Collection particulière)

→ L'objet du mois

Ce poêle porte le nom de son inventeur Tito Landi (1873-1947) Très pratique il se transforme à volonté en réchaud pour cuisiner ou, en calorifère, pour se chauffer.

Economique, il ne consomme qu'un litre d'essence pour 12 heures de chauffage. Autre élément intéressant : la chaleur est récupérée à l'intérieur de l'appareil au lieu d'être dispersée vers le plafond.



→ Exposition « Chaleur et Lumière depuis des millénaires »

Devant l'intérêt manifesté par les nombreux visiteurs venus à l'occasion de marché de Saint-Nicolas, l'exposition est prolongée jusqu'au 28 mars. Venez en famille, nous avons préparé un quiz pour les enfants.

Ouverture du musée

L'entrée du musée est gratuite pour tous !

Ouvert chaque mercredi et le premier samedi et dimanche du mois. En janvier, samedi 6 et dimanche 7. En février, samedi 3 et dimanche 4

ATTENTION Horaire d'hiver : le musée est ouvert de 14h30 à 17h30

En dehors de ces heures, possibilité de visites sur rendez-vous. Pour les groupes la visite du musée peut être complétée par celle de l'église. L'animation du musée est confiée à l'ACIME.

Contact : museeaubertmaule@free.fr 201 30 90 61 49

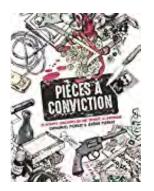


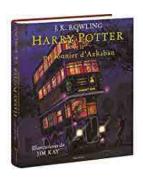


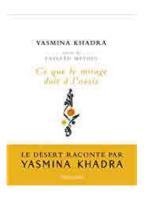
CULTURE Espace Culturel Marcel Tréboit

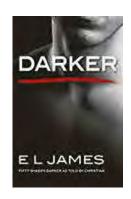
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La rentrée littéraire



















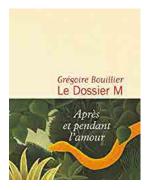


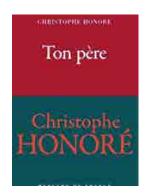












BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE:

24 rue Quincampoix 78580 MAULE

1 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00

- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 - samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel: 10 € par personne

Céline Rallon

Responsable de la bibliothèque municipale





Venez à la soirée d'information sur le don d'organes



Salle des Mariages à 20h30



L'équipe de la coordination du don d'organes et de tissus du centre hospitalier de Poissy Saint Germain anime une soirée d'information pour le grand public.

Que vous soyez d'accord ou non pour donner vos organes, faites connaître votre position pour que vos proches puissent en témoigner sereinement. Et n'oubliez pas que le don d'organes peut sauver des vies

Les infos de la vie associative



→ L'ACIME

VIENT DE PARAITRE

Le n° 44 de la revue, en couleur, à l'occasion des 40 ans de l'ACIME est arrivé ! Vous y trouverez des articles inédits :

Résultats de recherches dans différentes archives, déclaration de grossesse et avortement sous Henri II...

Visite de l'église de Maule en 1721 par le comte écossais, James Maule...

Poursuite de l'étude de la Grande Guerre dans nos villages Herbeville et Les Alluets-le-Roi...

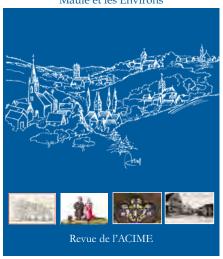
L'héritage de Paul Barré...

Mareil-sur-Mauldre dans les années 1980.

En vente à la Maison de la Presse et auprès de l'ACIME (68 pages : 10€)

Chroniques du Pays de Mauldre

Maule et les Environs



APPEL A TEMOIN!



Une exposition va permettre de garder en mémoire ce qui risquerait d'être perdu et qui cependant participe à l'Histoire.

Depuis 2014, nous nous sommes intéressés aux monuments aux morts de Maule et de 10 villages alentours.

Grâce à une étude méthodique de toutes les archives récemment rendues publiques, nous avons retrouvé le parcours de chacun de ceux dont le nom y figure. Toutes ces recherches qui ont été publiées dans nos revues vont faire l'objet d'une exposition en 2018.

Nous voudrions l'enrichir d'autres témoignages concernant la Grande Guerre,

que ce soit sur le front des hostilités ou dans nos villages. Comment a-t-on continué à y vivre ? Si vous avez des photos de famille, de soldats ou autres, des récits, des anecdotes, des objets fabriqués dans les tranchées...ou tout autre témoignage, prenez contact avec l'ACIME.

Tout document imprimé ou photographique sera scanné et rendu à son propriétaire.

Tout objet sera accompagné d'une fiche de prêt.

DU SCEAU A LA SIGNATURE

Cette vidéo projection précédera l'assemblée générale.

Vendredi 26 janvier à 20h30 Hall de la salle des Fêtes

Contact: asso.acime@laposte.net 06 12 93 41

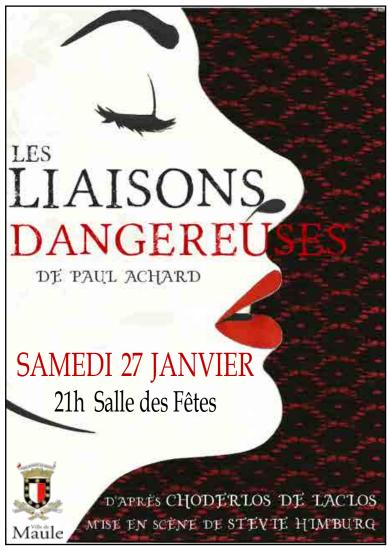
La présidente Odette COSYNS





Week-end théâtre

→ La troupe des Cours des Miracles vous proposent 3 pièces en janvier à la salle des Fêtes









→LES BEAUX-ARTS

LES STAGES 2018

Adulte: Peinture avec Laetitia Ruquier

-1er et 2 féurier -22 et 23 mars -24 et 25 mai



Adulte et adolescent : Aquarelle avec Laetitia Ruquier



- 3 féurier
- 24 mars
- 26 mai

Adulte: Modelage-sculpture avec Claire Deschamps

- 12 et 15 janui<u>er</u>
- 16 et 19 mars
- 14 et 18 mai



Enfants à partir de 6 ans : Loisirs créatifs avec Eugénie Riou



- 2 au 5 januier
- 26 féurier au 2 mars
- 16 au 20 auril
- 9 au 13 juillet
- 27 au 31 août

OUVERTURE D'UN STAGE DESSIN Enfants à partir de 6 ans : Dessin avec Eugénie Riou - 26 février au 2 mars de 16h à 18h

Renseignements et inscriptions : aecazin@orange.fr ou 06.63.40.36.26 Page Facebook Beaux arts de Maule



WIE ASSOCIATIV



Stage Danse 26-27-28 Février et 1-2 Mars

Stage dispensé par Loic Lahaye, animateur, chorégraphe, qui vous propose de découvrir la Comédie Musicale avec des danses telles que: Moderne Jazz, percussions corporelles, Hip Hop, improvisation... Venez vivre une nouvelle expérience, une activité ludique de comédie à travers ce stage, sur 4 jours!



TRANCHES D'AGE / HORAIRES

8/11 ans - 9H30-11H **12/14 ans** - 11H-13H **15 ans et +** - 14H-16H Les adultes sont les bienvenues !!!

IOMBRE DE PLACES LIMITEES

15 participants par tranche d'âge

TARIF DU STAGE

7H30 de cours sur 5 jours pour les 8-11ans Adhérent K 'Danse : 30 € Non-Adhérent : 35 €

10 Heures de cours sur 5 jours pour les 12-14 et 15 et + Adhérent K 'Danse : 40 € Non- Adhérent : 50€

Prix pour les 5 jours. Paiement uniquement par chèque à l'ordre de K 'Danse L'inscription vous engage obligatoirement pour les 5 jours

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 2 Février 2018

LIFU DU STAGE

Salle de danse Stade Saint Vincent Chaussée Saint Vincent 78580 Maule

Validation de l'inscription

à réception du chèque et du coupon-réponse dûment rempli

Bulletin d'inscription disponible sur le site internet

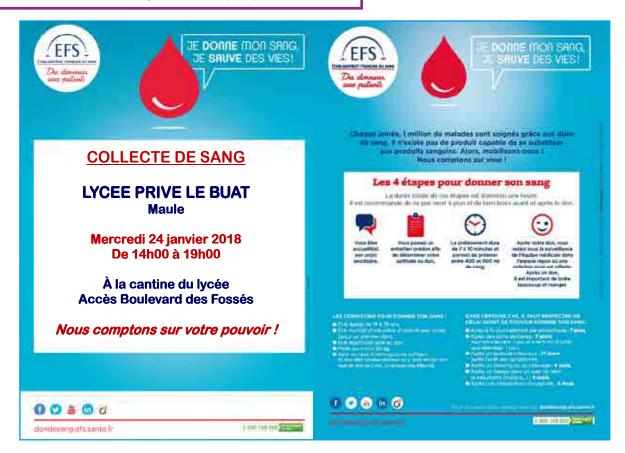


CONTACT Brigitte BOCZULAK Présidente 06 07 73 11 71

kdanse-maule.org

L'association se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est insuffisant.







SPORT

Des terrains de tennis refaits à neuf!

Après les dégâts occasionnés par la crue de la Mauldre au printemps 2016, deux des terrains de tennis avaient été endommagés. La municipalité de Maule, le Tennis Club de Maule et la Fédération Française de Tennis ont permis la réfection de ces terrains en quick, leur assurant ainsi une plus grande longévité.

L'inauguration a eu lieu le 18 novembre en présence d'Hervé CAMARD adjoint à l'urbanisme, d'Alexandre MARTIN délégué aux sports, de membres du bureau du Tennis Club de Maule ainsi que de la fédération.

Et c'est autour d'un verre chaleureusement offert par le Tennis Club que tous ces intervenants ont pu se rencontrer et échanger sportivement !

Merci à tous pour ce très bon moment.









PORI

→ RANDO MAULE

La 6^{ème} édition de la RANDO MAULE a eu lieu le 29 octobre. Comme chaque année cette manifestation est organisée par la ville de Maule et deux clubs de sport Maulois : le CTM (Cyclo Touristes de la Mauldre) et l'USMGVRP (L'Union Sportive Mauloise de la Gymnastique Volontaire et de Randonnée Pédestre). Le but de cette manifestation est double en rassemblant autour de quatre activités sportives différentes, elle permet à tout un chacun de faire une activité physique et d'aider une association destinée à l'aide aux personnes en situation d'handicap à financer des projets.

Comme l'an dernier le comité d'organisation a choisi l'association ANVE (Association Nouvelle du Vivre Ensemble) pour destinataires des bénéfices de cette iournée.

Le temps maussade n'a pas découragé les 228 vététistes, les 100 cyclistes, les 85 marcheurs et les 37 coureurs dont 2 joëlettes dirigées par des enfants handicapés! Pour les accueillir 50 bénévoles enthousiastes.

Pour aider financièrement les deux associations : le Conseil départemental, la ville de Maule, la ville de La Falaise et de nombreux commerçants Maulois!

La somme de 3 050 € va être adressée à l'ANVE, cette somme presque identique à celle de l'an dernier permettra à cette association d'acquérir une 3ème joëlette pour que plus d'enfants puissent ressentir la joie exprimée par les deux enfants présents cette année.

L'an prochain cette même manifestation se tiendra le 28 octobre et nous serons heureux de vous y accueillir soit comme participant donateur soit comme bénévole.

Jean-Christophe SEGUIER Maire adjoint Président du CTM Pour le comité d'organisation





Député des Yvelines



es arrivants même sous la pluie













→ L'US MAULE CYCLISME

12ème prix d'équipe de la saison pour les seniors !

Les maulois pour cette 3ème manche de Coupe d'Ile de France avaient à réaliser un long déplacement au fin fond de la Seine et Marne à La-Ferte-Gaucher sur un circuit piégeux, tracé autour du stade Gérard PETIFRERE, long de 2,5 km à parcourir pendant 45 minutes. Les maulois ont réalisé une jolie performance collective avec 4 coureurs dans le top 10.

Cyrille UDRY a frôlé la victoire s'inclinant derrière DUPUIS de Damnarie mais devançant BOUTELOUP de Suresnes .

Derrière VERLET 6ème, GAUTIER 8ème et PICANT 10ème apportaient un nouveau trophée à leur sponsor Christophe DION.



Fin mars sont sorties les statistiques du comité d'Ile-de-France concernant l'activité cyclo-cross de la saison 2016/2017.

Maule termine 5^{ème} club d'ile-de-France sur près de 200 clubs affiliés en Ile-de-France. Nous terminons 1^{er} club des Yvelines ! (11 prix d'équipe sur 19 possibles !)

Puis la route début mars a commencé pour s'achever en octobre. La saison se solde par une dizaine de victoires et 4 prix d'équipe.

Faute de place nous ne pouvons détailler les victoires de chacun mais tenons à mettre à l'honneur :

Carl CACHIA

Yannick MARIE

Arnaud RIVOALEN

Patrick LIGERSDORFER

Xavier ROCHETTE

Christian PICANT

Eric MICHOUT

Christopher DUPRE



Ces bons résultats sont confirmés par le titre de champion des Yvelines aux points d'Arnaud RIVOALEN et son titre de vice-champion des Yvelines à Satory 78.

Toujours à Satory l'équipe seniors se classe 10ème club d'Ile-de-France par équipe (sur 214 clubs en Ile-de-France).

Pour l'an prochain une équipe senior 3^{ème} catégorie va voir le jour, composée de 8 coureurs.

Un gros merci à tous nos sponsors qui nous permettent de nous situer à ce niveau, aux institutionnels même si les temps sont durs et à tous les encadrants qui sont sur le terrain quasi chaque dimanche.

Pierre HEROIN US Maule Cyclisme

VIE ECONOMIQUE

GeM Emploi - Gally et Mauldre Emploi



http://gem-emploi.org http://adevm.org

sur Facebook **GeM.Emploi**

Contactez nous : Par mail contact@gem-emploi.org point-emploi@adevm.org

par téléphone **01.30.90.86.25**

Dans nos locaux

Place de la Mairie

78580 Maule

Permanences le matin à Maule, renseignez vous.

Les après midi, sur rendez vous dans les différentes communes Vous êtes une entreprise, une collectivité, un particulier à la recherche de compétences ?

Nous vous aidons à définir le poste et vous proposons les candidats répondant à votre besoin

Vous êtes demandeur d'emploi?

Nous vous mettons en relation avec les entreprises, les collectivités, les particuliers recherchant vos compétences

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous présenter devant un employeur, une formation ?

Nous vous mettons en relation avec un coach ou vous orientons vers l'organisme approprié

Vous avez des difficultés a rédiger un CV, remplir des documents administratifs ?

Nous vous aidons à les renseigner ou mettons un ordinateur à votre disposition

Vous avez entre 16 et 25 ans?

Avec Dynam'Jeunes*, nous vous aidons à trouver une formation, un contrat en alternance, un emploi

Offres à pourvoir

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches Nous avons de nombreux emplois à proposer ! Merci d'en parlez autour de vous !

Quelques exemples de postes à pourvoir :

- Assistant Administratif et Gestion
- Conseiller Emploi (Profil Ressources humaines)
- Technicien Fibre Optique
- Animateurs scolaires (BAFA)
- ..

VIE ECONOMIQUE

GEM EMPLOI 2017 - Un bilan riche!

Cette année 2017 a été très riche pour notre association intercommunale pour le développement de l'emploi "GeM Emploi".

Comme l'année précédente, nous avons reçu en 2017 plus de 2000 visites. Comme l'année précédente également, et nous en sommes très heureux, ce sont plus de 220 contrats de travail qui ont été conclus grâce à cette action. Ces contrats de travail se répartissent en 25% de CDI, 60% de CDD (dont une partie se transforme en CDI) et 15% de contrats aidés.

Phénomène important, nous constatons une **nette augmentation du niveau des compétences requises.**

En mars 2017, le salon de l'emploi Jobwin a reçu la visite de plus de 700 visiteurs et a vu la participation d'organismes de renom :

- Grandes entreprises (Ikéa, Renault, Leroy-Merlin, Décathlon, Monoprix, Transdev, Covage, Culligan, Generali, Club Méditerranée...),
- Administrations (Défense Nationale, Conseil Départemental, Mission Locale, Pôle Emploi...),
- Entreprises locales (Secobra, Bilstein Group, Axéréal...)

Nous avons déjà reçu des réservations de grandes entreprises pour Jobwin 2018 (TDF, RENAULT...) qui aura lieu **le 21 mars à Maule**. Nous espérons cette fois accueillir près de 1000 visiteurs en raison de la notoriété croissante et de la **mise en place du transport à la demande "Flexigo" dans l'intercommunalité Gally Mauldre** (de Saint Nom la Bretèche à Maule), ce qui favorisera largement la venue des visiteurs.

A la rentrée 2017, **notre association a été déclarée d'intérêt général** par la Direction des Finances Publiques. Cette déclaration nous permet de délivrer des reçus qui permettront à nos généreux donateurs de déduire 60% du montant du don dans leurs revenus (66% pour les particuliers).

En fin d'année, en collaboration avec le Territoire d'Action Départementale, nous avons mis en place **des formations bureautique ouvertes à tous** dans le but de contribuer à éliminer toute "fracture numérique" (cf. encart ci-dessous).

Formation à la bureautique!

Vous souhaitez vous initier à l'informatique, maitriser les formulaires "en ligne" demandés par les services administratifs (Préfecture, Direction des Impôts, Pôle Emploi...)?

En collaboration avec le Territoire d'Action Départementale du Conseil Départemental des Yvelines, GeM Emploi organise des sessions d'initiation à la bureautique

Inscrivez vous dès maintenant au 01.30.90.86.25



VIE ECONOMIQUE

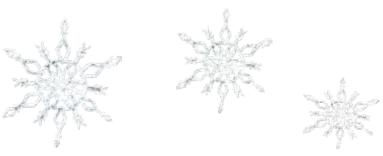


ASSOCIATION DES COMMERÇANTS MAULOIS









Une boulangerie mauloise dans le prestigieux Gault & Millau

Gault₈Millau

BIENVENU.

voilà une bien bonne boulangerie!

A vec un nom pareil, l'accueil est forcément sympathique dans cette boutique, reprise en 2013 par le couple Bienvenu. Aude vous sert les créations boulangères et pâtissières confectionnées par Jean-Alexandre, avec une qualité artisanale constante. Pour leurs événements, les clients font appel à la créativité du patron et de son équipe pour réaliser gâteaux et pièces montées.

Duvert du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h30, et le dimanche de 7h à 13h.



Rayon snacking pour le déjeuner s 10, place du Général de Gaulle, 78580 MAULE s Tél.: 01-30-90-80-48 s



CC GALLY MAULDRE







ALICIA

Deuxième édition de la comédie musicale intercommunale avec cette année "Alicia" ; un voyage au pays des comédies musicales qui a, une fois de plus, fait salle comble! Merci à tous pour ce très joli moment!





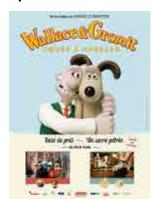
CC GALLY MAULDRE



CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Consultez le programme du cinéma sur les 2 sites Internet :

http://www.cinema-les2scenes.com ou sur CCGM: www.cc-gallymauldre.fr











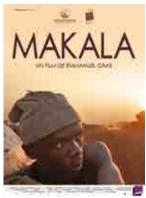


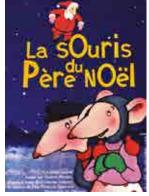










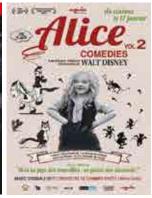
















Cinéma intercommunal «Les 2 Scènes» Place Henri Dunant 78580 Maule 01.34.75.08.98 Email : cinema@maule.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h

Les services de la mairie

2 01.30.90.49.17

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture:

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.
Permanence téléphonique les après-midi.

10.82.86.01.71
ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre PECKER tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h 182.86.01.73 creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous. Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence le samedi matin (sur RDV) de 9h à 12h30

HORAIRES DES MESSES

JANVIER	Samedi, 18h00	Dimanche, 9h15	Dimanche, 11h00
31/12/17 et 01/01/18	23h00 Maule	11h00 Beynes	
6 et 7	Bazemont	Thiverval	Maule* (2)
13 et 14	Herbeville	Aulnay/Mauldre	Maule*
20 et 21	Beynes	Montainville	Maule *
27 et 28	Les Alluets le Roi	Mareil/Mauldre	Maule *
FEVRIER	Samedi, 18h00	Dimanche, 9h15	Dimanche, 11h00
3 et 4	Montainville	Bazemont	Maule *
10 et 11	Beynes	Aulnay/Mauldre	Maule *(1)
14 Cendres	15h Maule	20 h Beynes	
17 et 18	Les Alluets le Roi		Maule
24 et 25	Mareil / Mauldre		Maule
MARS	Samedi, 18h00	Dimanche, 9h15	Dimanche, 11h00
3 et 4	Thiverval	Aulnay/Mauldre	Maule*
10 et 11	Bazemont	Montainville	Maule*
17 et 18	Herbeville	Mareil/Mauldre	Maule * (4)
24 et 25 Rameaux(3)	Les Alluets le Roi	Beynes	Maule *
29 et 30=	Jeudi St 20h Maule Vendredi St 21		1h Beynes
31/03 et 01/04/18 Pâques	21 h Beynes	9h15 Mareil/Mauldre	11h Maule *

- * Partage d'Evangile avec les enfants
- 1 :Journée Mondiale des Malades
- 2: suivie du verre de l'amitié et résultats du concours de crèche
- 3: Attention: changement d'heure dans la nuit!
- 4: Messe des Familles

ENQUETE INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenarait avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de d'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaitre les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.





Samedi 3 février



Salle des Fêtes 20h30 Soirée repas 25 € Réservation 01,30,90,49,12/17

